



Appel de l'Assemblée générale des syndiqués de la CGT Finances Publiques 92

Nanterre le 30 novembre 2017

Ordonnances contre le code du travail, relèvement de la CSG débouchant sur la fiscalisation-liquidation de la Sécurité sociale, diminution des allocations logement et casse du logement social, refonte régressive de la formation professionnelle et de l'apprentissage, milliards de cadeaux fiscaux aux plus riches et au patronat, **le gouvernement multiplie les contre-réformes et organise un recul social sans précédent.**

La Fonction publique ne fait pas exception. 120 000 suppressions d'emplois sont annoncées d'ici à 2022. Le Premier ministre vient d'engager le programme Action Publique 2022 dans l'objectif de procéder à « *des transferts entre les différents niveaux de collectivités publiques, des transferts au secteur privé, voire des abandons de missions* ».

Un Comité de pilotage a été constitué, composé de dirigeants de grandes entreprises, de personnalités du monde de la finance et des cercles ultra-libéraux. Des décisions vont être annoncées dans les tous prochains mois.

A juste titre la CGT (ainsi que FO et Solidaires) a décidé de se retirer des groupes de travail relatif à la mise en place du Forum de l'action publique, marquant son refus de « *légitimer les réformes structurelles d'ores et déjà décidées par le gouvernement par le programme Action publique 2022* » et constatant « *qu'aucune marge de discussion n'est possible dans cet exercice contraint de « co-construction »* ».

La DGFIP est tout particulièrement concernée. Déjà le ministre a indiqué devant les députés « *Je ne pense pas qu'il faille continuer dans les très grandes collectivités avec la distinction ordonnateur-comptable, »*. En précisant que selon lui, « *une certification des comptes est possible indépendamment des agents de la direction générale des finances publiques* ».

Les trésoreries qui travaillent pour les petites collectivités sont déjà fermées par centaines et c'est maintenant la mission même du comptable public pour les « grosses collectivités » qui est menacée d'abandon pur et simple.

Le Prélèvement à la source relancé pour 2019 et la disparition de la taxe d'habitation menacent directement les Services des Impôts des Particuliers. Quel avenir pour la mission foncière ? La disparition de la plus grande part de l'ISF pose la question du devenir des PCRP. Le contrôle fiscal accusé de déplaire aux entreprises et de faire fuir les investisseurs est lui clairement en sursis.

Ce sont ces projets destructeurs porteurs à la DGFIP de milliers de nouvelles suppressions d'emplois et de liquidation des missions et du réseau qui expliquent la brutalité de la décision du DG de liquider notre système de mutations.

Pour la DG il faut en finir avec le système de mutations à la DGFIP qui fait obstacle à la mobilité forcée au sein de la DGFIP ou vers les autres versants de la fonction publique. L'objectif est de donner aux directions locales, départementales ou interrégionales, en lien avec les préfets, le pouvoir de passer à la vitesse supérieure dans la casse de notre administration.

La pétition exigeant le retrait des fiches DG « mutations », commune dans notre département à toutes les sections représentées au CTL, est en train d'être massivement signée.

La DG a annoncé la répartition entre les directions des 1600 suppressions d'emplois décidées nationalement ; **22 suppressions pour les Hauts-de-Seine (-1 AFIPA, +2 IDIV-CN, -3A, -18B, -2C).**

22 suppressions qui s'ajoutent aux 500 intervenues depuis 2009, année de la fusion ;

22 suppressions de trop alors que de très nombreux agents ne peuvent déjà plus faire face à la charge de travail et que des restructurations incessantes achèvent de désorganiser les services.

La direction va faire connaître dans les tous prochains jours la déclinaison pour notre département du plan de suppressions d'emplois 2018. Elle en profitera aussi pour faire passer un plan de redéploiement en accompagnement des restructurations de l'ASR 2018 mais aussi d'autres restructurations, par exemple celle de la division RH à la direction, amputée suite au transfert de la partie rémunération vers un centre interrégional.

Un comité technique local est convoqué le 18 décembre pour entériner ces suppressions et redéploiements.

Ces dernières semaines plusieurs délégations de services, avec le soutien des sections syndicales, (trésorerie de Clamart, de Villeneuve-la-Garenne, de Montrouge, SIP de Neuilly), se sont rendues à la direction pour y présenter leurs revendications. Une délégation est en préparation au SIP de Sèvres. De nombreux autres réfléchissent de l'opportunité de faire de même.

Notre assemblée a pris connaissance de l'**appel lancé le 29 novembre par les agents du SIP de Neuilly** réunis avec les sections CGT, Solidaires et FO.

Ils s'adressent à leurs collègues :

« La situation dans les services est critique. Aucune suppression d'emploi n'est admissible.

Nous proposons aux collègues de tous les services de la Direction :

- d'établir, comme nous, leurs revendications afin que cesse le sous-emploi et la dégradation continue de nos conditions de travail ;

- de constituer de larges délégations pour porter leurs revendications le 18 décembre avec les organisations syndicales au Directeur afin d'obtenir des réponses concrètes. »

L'assemblée générale des syndiqués de la CGT Finances publiques 92 apporte tout son soutien à l'appel lancé par les agents de Neuilly.

La CGT appelle tous les agents à préparer le 18 décembre, à définir leurs revendications et à constituer leurs délégations.

La section contactera les autres sections syndicales pour leur proposer d'agir ensemble dans ce sens.

Le 18 décembre nous irons chercher des réponses concrètes à nos revendications.

- Annulation du plan des 22 nouvelles suppressions d'emplois. Comblement de tous les emplois vacants. Création d'emplois pour faire face à l'augmentation des charges de travail.
- Arrêt de toutes les restructurations ! Non aux fermetures des trésoreries de Malakoff et Châtillon, des SIE de Montrouge et La Défense, non à la scission des trésoreries mixtes, non à l'amputation du service RH à la direction.
- Non aux abandons de missions. Maintien de la séparation ordonnateur-comptable
- Maintien de nos droits à mutation ; retrait des fiches DG.

(Adopté à l'unanimité des 100 participants)

La section CGT porte à la connaissance des collègues l'appel des agents du SIP de Neuilly :

« A TOUS NOS COLLÈGUES DE LA DIRECTION DES HAUTS-DE-SEINE

Une délégation de 5 agents du SIP de Neuilly-sur-Seine accompagnée des organisations syndicales (CGT, Solidaires et FO) a été reçue lundi 27 novembre par la Direction.

Elle a porté une pétition signée par 17 collègues demandant le comblement des 3,7 emplois vacants du service et l'implantation de 2 emplois C compte tenu des charges de travail croissantes.

La Direction a reconnu la situation difficile du service. Après discussion, la direction s'engage à affecter 2 EDR jusqu'au 1^{er} septembre 2018 et un 3^{ème} probable pour la campagne IR.

Nous prenons acte de ces décisions. Pour autant, ces mesures ne règlent pas la situation de sous-effectif. Nous voulons des affectations pérennes.

Nous avons été informés de démarches similaires des collègues de Villeneuve La Garenne, Montrouge, Sèvres...

Un Comité Technique Local (CTL) se tiendra le 18 décembre prochain et examinera le plan emploi portant sur les 22 suppressions d'emplois prévues dans le 92.

La situation dans les services est critique. Aucune suppression d'emploi n'est admissible.

Nous proposons aux collègues de tous les services de la Direction :

- d'établir, comme nous, leurs revendications afin que cesse le sous-emploi et la dégradation continue de nos conditions de travail
- de constituer de larges délégations pour porter leurs revendications le 18 décembre avec les organisations syndicales au Directeur afin d'obtenir des réponses concrètes.

TENONS NOUS AU COURANT ET PRÉPARONS ENSEMBLE LE 18 ! »